

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant ISABELLE BREAU	Numéro de permis 2015788	Date d'inspection Le 17 septembre 2021	
Nom de l'établissement Garderie chez Isa		Numéro de téléphone (506) 386-7197	
Adresse 50 rue Surette Dieppe NB E1A 8H7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Les activités quotidiennes de l'établissement son planifiés et documentés et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et au intérêts de chaque enfant.

La mentore en assurance en qualité a observer l'éducatrice encourager et féliciter un enfant qui essayait de dire des mots.

Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont dans un endroit sous-clé.

De l'eau est disponible au moment de l'inspection. Discussion au sujet de la disponibilité de l'enfant d'avoir de l'eau en tout temps.

L'exploitante ajoute du brocoli avec du poulet chez un enfant pour combler le besoin alimentaire de cet enfant.

La vérification de la cour extérieur a été effectué. L'exploitante entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.

original signé par  
Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 septembre 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Isabelle Breau

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 septembre 2021

\_\_\_\_\_  
Date